

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D’AUTORISATION D’EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que, lors de sa séance du conseil d’arrondissement du **lundi 4 décembre 2023 à 19 h 00**, laquelle sera tenue à la Bibliothèque Marc-Favreau au **500, boulevard Rosemont**, en la Ville de Montréal, les membres du conseil d’arrondissement statueront sur la demande d’autorisation suivante :

Une demande d’autorisation d’usage conditionnel visant à exercer l’usage « **soins personnels** » pour un usage résidentiel situé au **3605, boul. Rosemont**. Le tout conformément aux dispositions du *Règlement d’urbanisme de l’arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279)*. [dossier 1239944002]

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d’arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d’autorisation peut s’adresser à philippe.pangers@montreal.ca en mentionnant l’adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 17 novembre 2023.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d’arrondissement